

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU mardi 18 septembre 2018 A 20 HEURES 00

Présents : M.GAUDUCHEAU - D.MARIONNEAU - C.DANIAU - M. COTTEREAU - M.P.GABILLEAU - J.FERRAND – F.LAMY - H. BEAUDOUIN - L.GENTREAU - S. GRAY - A.S.DE JESUS - L.PACREAU - Ph.TESSIER

Absents excusés : C.BIRON ayant donné procuration à H. BEAUDOUIN
P.Y.DREILLARD ayant donné procuration à C.DANIAU
F.GLUMINEAU ayant donné procuration à L. GENTREAU
H. MOLINARI

Secrétaire : S. GRAY

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la réunion du 28 août et 6 septembre 2018. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé.

1) TARIFS 2019

le CM décide d'appliquer une augmentation de 2 % pour les tarifs appliqués en 2019 par rapport aux tarifs de 2018, ils sont fixés comme suit :

- CIMETIERE	NETTOYAGE FOSSE :		15.15 €
	ENTRETIEN FOSSE A L'ANNEE :		28.80 €
- COLUMBARIUM	CAVEAUTIN	10 ANS	164.10 €
		20 ANS	328.10 €
		30 ANS	492.10 €
- CIMETIERE	CONCESSION	30 ANS	140.10 €
		50 ANS	259.60 €
- PARTICIPATION RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT			
	Construction nouvelle		1784.25 €
	Construction existante		476.20 €

<u>Salle polyvalente :</u>		COMMUNE	EXTERIEUR
VIN D'HONNEUR	petite salle	77.50 €	117.30 €
	deux salles	135.80 €	172.45 €
NOCE LUNCH	deux salles	325.30 €	380.45 €
CUISINES		117.30 €	137.25 €

BANQUET REPAS FAMILIAL petite salle	141.30 €	159.85 €
deux salles	220.50 €	262.90 €
REUNION SOCIETE ou		
ASSOCIATION EXTERIEURE jour		138.50 €
Jour et nuit		230.80 €
ENTREPRISES	135.35 €	184.70 €
LOCAL LAVE-VAISSELLE	28.65 €	28.65 €
ASSOCIATIONS LOCALES forfait nettoyage	106.00 €	

2) REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire au CM de revoir les redevances d'assainissement
Le CM décide de fixer comme suit :

- Part fixe : 31.81 e
- Part m3 : 1 €

3) AUDITION DES BAILLEURS SOCIAUX

Monsieur le Maire rappelle au CM les dossiers écrits déposés par les
bailleurs sociaux : Vendée Habitat et Vendée Logement.

Il fait le compte-rendu des auditions orales des bailleurs sociaux en
mairie le mercredi 12 septembre 2018.

Après présentation des projets et échanges, le CM décide de retenir
comme maître d'ouvrage Vendée habitat.

4) PROJET REVISION DU PLU

Monsieur le Maire fait l'historique du PLU qui a été élaboré en 2004
avec une modification du règlement de la zone U en 2016 pour le projet
de revitalisation du centre bourg, mais qui est applicable sur toutes les
zones U de la commune et peut générer quelques difficultés pour
l'obtention de certains permis de construire.

Aussi, il y aurait lieu de le mettre à jour à la fois pour le zonage et le
règlement.

Le CM décide d'engager les démarches pour effectuer la révision du
PLU.

5) **ENQUETE SCOT**

Monsieur le Maire indique que le dossier concernant l'enquête du SCOT est déposé en mairie du 10 septembre au 16 octobre 2018 pour consultation.

6) **Droit de préemption urbain**

Trois déclarations d'intention d'aliéner ont été déposées à la mairie afin que la commune fasse valoir son droit de préemption urbain si nécessaire :

- Vente de la parcelle B 1002 appartenant à la SCI de la Saivrie à la Saivrie
- Vente de la maison de Mr LANCASTER Roger à la Saivrie
- Vente de la parcelle AH 535 de Mr LAITRON Thierry à Noailles

La commune renonce à son droit de préemption pour ces trois déclarations.

7) **DIVERS**

- Convention donnant mandant au Centre de Gestion pour conduire une consultation pour la participation sur le risque « Prévoyance ». accord du CM

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le Mardi 30 octobre 2018 à 19h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05

Le Maire,

M. GAUDUCHEAU